Date : 06/03/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 17-18
Rubrique : LES FEMMES, LES HOMMES...
Périodicité : Quotidien
Surface : 134 %

Bulletin Quotidien

M. Jean-Pierre BEL, président du Sénat, ne se représentera pas aux élections sénatoriales en septembre prochain

M. Jean-Pierre BEL, sénateur de l'Ariège depuis 1998, président du Sénat depuis octobre 2011, a annoncé hier qu'il ne se représenterait pas aux élections sénatoriales, en septembre prochain. Il quittera donc, ipso facto, la présidence de la Haute assemblée. Dans une tribune libre publiée par "Le Monde" daté d'aujourd'hui, M. BEL, premier socialiste à présider le Sénat, écrit notamment : "Je ne serai pas candidat pour exercer six ans supplémentaires, un nouveau mandat".

Né en décembre 1951, titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme d'études approfondies de droit public, M. Jean-Pierre BEL adhéra au Parti socialiste en 1982. Maire de Mijanes de 1983 à 1995, il fut conseiller régional de Midi-Pyrénées de mars 1990 à mars 1998. Conseiller technique, chargé des relations avec les élus, au cabinet de M. Daniel VAILLANT au ministère des Relations avec le Parlement, d'octobre 1997 à septembre 1998, il fut conseiller général de l'Ariège (canton de Levalenet) de 1998 à 2001. Sénateur de l'Ariège depuis 1998, il démissionna du conseil général en mars 2001, conformément à la loi sur le cumul des mandats, lorsqu'il fut élu maire de Lavelanet, en mars 2001. Il exerça ce mandat jusqu'en mars 2008. Secrétaire du Sénat de 2001 à 2004, il présida le groupe socialiste de la Haute Assemblée de septembre 2004 à octobre 2011. M. Jean-Pierre BEL est, depuis lors, président du Sénat. Membre du conseil national du PS depuis 1993, il fut secrétaire national chargé des fédérations (1994-1997), puis des élections (1997-2000), avant d'être nommé secrétaire national auprès du Premier secrétaire en décembre 2000. M. Jean-Pierre BEL fut en 2003-2004, délégué national du PS, chargé de mission auprès du Premier secrétaire, alors M. François HOLLANDE, qu'il soutint dans le cadre des primaires.

Le fait que M. BEL ne se représente pas est "d'abord un choix personnel très ancien", affirme-t-il. "Dès les premiers jours qui ont suivi mon élection à la présidence, j'en ai informé François HOLLANDE, alors qu'il était lui-même candidat à la candidature pour la présidence de la République. Lui et lui seul", ajoute-t-il. Faisant état des "nouvelles dispositions de la vie politique", il souligne que "pour redonner confiance dans la parole politique, on ne peut pas s'en tenir à proclamer des principes, il faut être capable de se les appliquer et, d'abord, ne pas se considérer comme propriétaire de ses mandats". "Je ne prétends surtout pas à l'exemplarité", souligne le sénateur de l'Ariège. "J'ai été presque le seul à annoncer, en 2011, le basculement à gauche du Sénat ; je dis, aujourd'hui, pour l'avoir bien étudié, qu'il restera à gauche en 2014" après le renouvellement par moitié de ses membres en septembre, ajoute encore M. BEL en assurant : "j'ai aimé le Sénat ; je continue à l'aimer pour ce qu'il apporte à la démocratie, à la qualité du travail législatif". "Comme d'autres, comme Bertrand DELANOE, je décide simplement, moi-même, en toute lucidité, toute sérénité du moment, de m'arrêter. C'est le plus grand des privilèges", ajoute M. Jean-Pierre BEL, qui n'a rien dévoilé de ce qu'il souhaitait faire après avoir quitté le Sénat. "J'ai plusieurs possibilités, je n'ai pas encore tranché" a-t-il indiqué.

Durant les premiers mois de son mandat, jusqu'à la fin du quinquennat de M. Nicolas SARKOZY, le Sénat a été une chambre d'opposition. Cependant, son statut est devenu ambigu après l'élection de M. François HOLLANDE, le PS, contrairement à l'Assemblée nationale, n'y disposant pas de la majorité absolue. C'est ainsi que les sénateurs ont rejeté plusieurs textes emblématiques pour le gouvernement de M. Jean-Marc AYRAULT, comme l'ensemble des projets de loi budgétaires, ou la réforme des retraites.

Tous droits de reproduction réservés

Date : 06/03/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 17-18
Rubrique : LES FEMMES, LES HOMMES...
Périodicité : Quotidien
Surface : 134 %

Bulletin Quotidien

Quoi qu'il en soit, le départ de M. BEL à quelques mois du renouvellement par moitié de la Haute Assemblée pourrait rebattre les cartes au sein de son camp. M. François REBSAMEN, président du groupe socialiste au Sénat, a salué un choix "éminemment respectable". Quant à la succession de M. BEL il n'est pas temps d'y songer, selon lui, il faut d'abord gagner les municipales puis les sénatoriales. Les municipales sont en effet la clé des sénatoriales puisque les grands électeurs qui désignent les sénateurs sont principalement des représentants des communes.

Selon certains observateurs, la date choisie par M. Jean-Pierre BEL permet d'envisager de nombreuses solutions pour sa succession. En effet, si les élections municipales sont très mauvaises pour la gauche, entraînant la possibilité pour la droite de redevenir majoritaire au Palais du Luxembourg, le président du Sénat n'encourra pas l'accusation de renoncer en raison d'un changement de majorité.

En outre, alors que l'hypothèse d'un remaniement ministériel est de plus en plus évoquée entre les élections municipales et les élections européennes, l'annonce du départ de M. Jean-Pierre BEL permet d'anticiper sa succession en intégrant ce paramètre. Le nom de M. François REBSAMEN est évidemment cité comme possible président du Sénat, s'il n'y a pas de changement de majorité. Il est également évoqué comme possible entrant au gouvernement. Dans cette hypothèse, il devra être remplacé à la présidence du groupe socialiste, son successeur devenant alors un candidat potentiel à la présidence du Sénat, si la gauche conserve la majorité. Le nom de M. Didier GUILLAUME, sénateur de la Drôme, premier vice-président du Sénat, est cité. Réagissant à la démission de M. Jean-Pierre BEL, M. GUILLAUME a déclaré hier : "Cet acte politique est respectable et doit être respecté. Il correspond à l'éthique d'un homme que je connais bien et à une certaine idée qu'il a de la République. C'est la marque d'un élu qui ne s'est jamais considéré comme propriétaire de ses mandats. J'ai travaillé à ses côtés en tant que vice-président du groupe socialiste, je continuerai à le faire jusqu'à la fin de son mandat en tant que premier vice-président du Sénat. Je mesure le chemin accompli par notre institution grâce à son action. Sous sa présidence, le Sénat est plus transparent, plus modeste, plus conforme aux attentes des Français. (...) A titre personnel, j'aurais souhaité qu'il poursuive la rénovation qu'il a engagée même si je respecte et salue sa décision. Je sais qu'il mènera sa mission jusqu'aux élections sénatoriales du mois de septembre prochain, au service de la République, avec la simplicité, la force et la détermination qui le caractérisent".

Parmi les autres noms évoqués pour succéder à M. Jean-Pierre BEL, à gauche, figurent notamment ceux des anciens ministres François PATRIAT, sénateur de la Côte d'Or, président du conseil régional de Bourgogne, ou Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, président de la commission des Lois. Si la présidence du Sénat devait être confiée à une femme, certains évoquent le nom de l'ancienne ministre Catherine TASCA, sénatrice des Yvelines, ancienne vice-présidente du Sénat, qui n'est cependant pas une proche du chef de l'Etat ou de M. Jean-Pierre BEL, celui de Mme Bariza KHIARI, sénatrice de Paris, vice-présidente du Sénat, cette hypothèse semblant cependant très faible.

A droite, l'ancien président du Sénat Gérard LARCHER (UMP) Yvelines, a déjà annoncé sa candidature (cf. "BQ" des 4 octobre et 5 février). Il pourrait de nouveau être opposé, au sein de l'UMP, à l'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN, sénateur de la Vienne, qu'il avait devancé, en 2008, au sein du groupe UMP. Parmi les autres noms évoqués par les observateurs figurent en outre ceux de MM. Philippe MARINI (UMP, Oise), président de la commission des Finances, ou encore Henri de RAINCOURT, (UMP, Yonne), ancien président du groupe UMP, ancien ministre.

Tous droits de reproduction réservés